

Surpopulation carcérale : la France reste l'un des mauvais élèves de l'Europe



Derrière la Hongrie, la Belgique, la Macédoine, la Grèce, l'Albanie et l'Espagne, la France se trouve à la 7ème place du classement des pays dont les prisons sont surpeuplées.

Selon les conclusion d'un rapport du Conseil de l'Europe publié ce mardi, la surpopulation carcérale a connu une amélioration depuis 2011 à l'échelle européenne, mais des problèmes perdurent dans plusieurs pays, dont la France.

"La densité carcérale pour 100 places est passée de 99 détenus en 2011 à 96 détenus en 2013 et 94 en 2014", détaillent les auteurs du rapport, qui soulignent également que les prisons européennes sont toujours "proches de la saturation de leur capacité d'accueil, avec 1.600.324 personnes détenues".

Derrière la Hongrie, la Belgique, la Macédoine, la Grèce, l'Albanie et l'Espagne, la France se trouve à la 7ème place du classement des pays dont les prisons sont surpeuplées. Ce classement liste les 47 membres de l'organisation paneuropéenne. Avec 12,4 suicides pour 10 000 détenus, la France affiche par ailleurs un niveau tristement supérieur à celui de la moyenne européenne qui est de 7,6.

"Le surpeuplement entrave considérablement la réinsertion des délinquants et par là même, les possibilités de mieux protéger la société contre la criminalité (...) Les Etats encore concernés doivent redoubler d'efforts pour venir à bout du problème, en appliquant notamment des mesures alternatives à l'emprisonnement", a déclaré le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Thorbjørn Jagland, en marge de la publication de ce rapport.

[>>>> à lire aussi : Réduire la population carcérale, oui, mais en emprisonnant plus longtemps les criminels violents](#)